

*Fantasque*, qui ne se fâche de rien, ne fait aucun cas de cette petite omission, et il est trop au fait des misères humaines pour s'en formaliser mal à propos. Le *Fantasque* est sûr de faire son chemin *tout seul*, envers et contre tous les prétendus rois du journalisme, et il se le tient pour dit. D'ailleurs, la grande voix du public s'élève pour le défendre et l'approver quand même, non-seulement par des paroles mais encore (et c'est là le beau de l'affaire !) par des abonnements que la providence l'a envoi depuis tantôt six semaines de tous les points de l'horizon.

Maintenant nous allons régler un petit compte avec les lecteurs indiscrets du *Fantasque*. Les lecteurs en question avaient publié que l'auteur de la *galerie politique* était, non M. Lemarsais, mais le rédacteur du *Courrier du Canada*, M. J. C. Taché. M. Taché a contredit cette rumeur, et il l'a fait à bonne enseigne. Les indiscrets ne se tenant pas pour battus, ont encore dit que M. Derome avait écrit pour le *Fantasque*, puisque ce n'était pas M. Taché. Or ça, nos bons amis, prétendez-vous dire qu'il n'y a que deux hommes dans Québec pour être capables d'alimenter le *Fantasque* ! Si vous avez cette prétention là, permettez-nous de vous certifier qu'elle est bien sotte. Nous pourrions ne pas vous en dire davantage, mais nous vous conseillons en tout cas, chers amis, de pointer plus adroûtement vos canons.

M. Derome, quoiqu'il soit fier un tantinet, puisqu'il s'est donné la peine de réclamer dans le *Canadien* contre la paternité du *Fantasque*, est un écrivain qui ne se mêle pas d'obliger les pauvres collaborateurs de la *petite feuille*. Quant à M. Taché, il est visible pour tout le monde qu'il n'en a pas le temps. Nous déclarons enfin que ni l'un ni l'autre de ces deux graves citoyens ne nous font l'aumône d'un coup de plume, et tant pis ! Si cela ne suffit point aux grands pâurs, nous les prions de s'arranger comme ils le pourront, car le mal est sans remède, au moins pour le quart d'heure.

---

M. LOUIS MICHEL DARVEAU.

Nous voulions revenir sur le chapitre qui regarde ce jeune catholique à la Jean Jacques Rousseau, mais, contraints de mettre de côté bien des correspondances, c'est à peine si nous pouvons accorder quelques lignes au fameux *lecteur* du faubourg St. Jean. Néanmoins nous lui accordons de bon cœur une dernière mention honorifique.

Un correspondant nous fait savoir que M. Darveau, dans sa lecture publique, ayant censuré les membres du clergé qui avaient exprimé leur opinion en politique ; ayant de plus dégoisé contre les riches, contre l'autorité, etc., a eu le tort de publier une explication mensongère dans le *Courrier du Canada*. Ce mensonge de M. Darveau, comparé à sa lecture, ne serait qu'un péché vénial.

Comme tout citoyen a le droit d'interroger les bons maîtres d'écoles, nous nous permettrons de demander à M. Darveau à quoi il songeait en allant dénoncer des prêtres aux membres de la Société St. Jean-Baptiste de son faubourg ? S'il voulait instruire ses auditeurs, il aurait dû mieux choisir son sujet, outre que la section de la Société St. Jean-Baptiste devant laquelle il parlait n'avait pas le droit de juger les ministres de notre religion, ni M. Darveau le droit d'être leur accusateur.